Compte-rendu du CE du Siège

23 et 24 novembre 2016



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:

Christian Fruchard

Info 2015 à marche forcée

Depuis la dernière séance de CE, la direction est montée d'un cran. Jusqu'à maintenant, c'est la rédaction nationale de France 3 qui avait pris les coups... Désormais, c'est aussi le cas de la rédaction de France 2.

Le déménagement forcé des services politiques et des assistantes, celui des éditions du 12/13 et du 19/20, viennent ensuite le service économie-social, le service culture, le planning son, le magasin, la coordination, la fabrication et la plupart des services administratifs.

L'entreprise de démolition des rédactions s'accélère. Les services se trouvent éparpillés sans aucune logique, ni organisationnelle, ni éditoriale. Les collectifs de travail sont déstructurés : rédactions en chef, journalistes, techniciens, coordination, service des missions, service paie, etc. Tout est fait pour éloigner les gens les uns des autres, briser leur sentiment d'appartenance à une rédaction, les transformer en prestataires de services, établir des relations client-fournisseur.

Devant les réticences des salariés, la direction n'a pas hésité à menacer élus du personnel et représentants syndicaux, par lettre recommandée et a envoyé un huissier. Cette direction «Ernotte-Field-Kara» restera comme celle qui aura contribué à liquider les rédactions de France Télévisions et à appauvrir la pluralité de choix pour les citoyens-téléspectateurs.

Combat pour l'emploi

Nombre de nos collègues précaires, après diverses périodes de bons et loyaux services, se retrouvent poussés vers la sortie et se voient contraints de faire appel à la justice. Dernièrement, à Paris, le 27 octobre 2016, la juge de départage déclarait lors d'une audience : « Je ne suis tout de même pas la DRH de France Télévisions! ».

Les conseillers prud'homaux, les juges, mais aussi les représentants du personnel croulent sous les dossiers. FTV est régulièrement condamnée et gaspille de l'argent. Certes, des cas se régularisent mais après les jugements, l'intégration de certains s'assimile à un parcours du combattant. Temps partiels contraints (souvent inférieurs à la norme légale des 24H), bulletins de paie incompréhensibles, oublis de frais de missions, mobilité forcée : les embûches sont nombreuses et les questions restent sans réponses. Il est temps pour la direction de faire preuve d'humanité et d'ouverture à propos des cas encore problématiques.

Exemple avec les photo-

graphes de la communication. L'activité existe mais elle est la plus souvent externalisée à des tarifs prohibitifs alors que des salariés requalifiés sont maintenus en temps partiels contraints.

La CGT ne lâchera pas ces salariés qui ne méritent pas le sort qu'il leur est fait. Nous demandons une nouvelle fois à la direction de prendre ses responsabilités par rapport à ces personnes, mis artificiellement dans des difficultés sociales graves et qui sont, de ce fait, en grande souffrance.

Respect du temps de travail

En ouverture de séance, la CGT a demandé une nouvelle fois le respect des 2 jours de repos hebdomadaires, disposition prévue à la page 191 de l'Accord Collectif.

La direction persiste à couvrir ses cadres qui encouragent les journalistes à ne prendre qu'un jour de RH sur 2, dans le plus grand mépris des textes collectifs. Elle se réfugie derrière l'argument de situations exceptionnelles, qui ne tient pas tant le phénomène est systématique à France 2. Les semaines de travail de 6 jours travaillés sont monnaie courante, notamment dans l'encadrement. Si on peut comprendre que certains salariés souhaitent « travailler plus pour gagner plus », la direction a pour obligation de veiller à la santé de ses salariés, à

l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle.

Hors évènement exceptionnel, la durée du travail, encadrée tant par l'accord d'entreprise que par la charte sociale européenne, ne peut excéder 48 heures ou 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives...

« Un Français dans l'espace »

Enfin au cours des débats, la CGT a évoqué les dysfonctionnements constatés sur la mission « Un Français dans l'espace » à Baïkonour.

Le nombre de sujets fabriqués pour les différentes éditions

des différentes antennes du groupe dépasse de loin les charges de travail acceptables. Conséquence, ce sont les 28 heures de sommeil en 6 jours, pour une mission prévue depuis plus de deux mois. Manque de JRI, de monteurs, bref manque de personnel, alors que dans le même temps, sur la même opération, les équipes de TF1 étaient renforcées.

<u>Point 2</u> - Information / Consultation sur l'évolution des tableaux de service à la fabrication

La fièvre monte à la fabrication MFTV où la direction persiste dans son intention de bouleverser les plannings existants et de remettre en cause la semaine de 4 jours travaillés alors qu'elle s'était engagée publiquement à la garantir. Le prétexte est la fabrication d'Actuality, dont la pérennité est loin d'être assurée au-delà de janvier prochain.

Les élu-e-s de la CGT se sont fait les porte-parole des 130 signataires de la pétition (salariés de France 3 et France 2 confondus) qui rejettent très fermement le projet.

En réponse, la direction prétend qu'elle a reçu un préavis de grève demandant l'accélération de la mise en œuvre de son projet... Un comble ! Il y a bien un préavis

de la Cgc de France 2 mais dont la demande semble porter avant tout sur la rémunération des heures de nuit (celles du Soir 3) liées à l'Avenant 4...

Les projections de plannings à 4 semaines présentées en séance sont très insuffisantes, voire incohérentes, comportent de nombreuses erreurs et approximations alors que la direction s'était engagée à fournir des prévisionnels sur 4 semaines dès le mois de janvier.

Pour la CGT, le turn-over généralisé des salariés n'est pas raisonnable dans un contexte de tension aussi manifeste. Les activités sont stressantes, fatigantes, requièrent une grande disponibilité. Les collectifs de travail ne peuvent être atomisés au profit de

techniciens nomades d'une régie à l'autre. La dimension humaine doit impérativement être remise au centre du débat car de nombreux arrêts maladie sont constatés dans les différents métiers.

Lors du CHSCT du 21 novembre, la direction a annoncé le lancement d'une mission de médiation confiée au cabinet « Empreintes humaines » qui va rencontrer les acteurs concernés. Les débats en CHSCT ont évoqué l'inéluctable montée des risques psychosociaux.

Pour la CGT, si les problèmes ne sont pas réglés en amont, les conséquences humaines pourront s'avérer dramatiques, tout comme les conséquences sur l'emploi.

<u>Point 3</u> - Information / Consultation sur la dérogation du Temps de Travail relative au Dakar 2016

Les élu-e-s de la CGT ont une nouvelle fois critiqué ce « package » avec ASO (Amaury Sport Organisation) qui contraint France télévisons à diffuser le Dakar pour avoir le Tour de France. Le Dakar ne correspond pas vraiment à nos valeurs de service public, c'est un spectacle qui a déjà causé la mort de 70 personnes depuis sa création...

Pour ce qui concerne le temps de travail, un compte rendu des plannings réalisés sera présenté aux élu-e-s ultérieurement.

<u>Point 4</u> - Situation de l'emploi au 30 septembre 2016

155 EMPLOIS (ETP) PERDUS AU SIEGE EN MOINS DE 3 ANS!

La décrue de l'emploi au siège de FTV se poursuit malgré les premiers recrutements pour franceinfo.

155 ETP (Equivalents Temps Plein) ont disparu depuis le 31

décembre 2013 sur un total de 4 415 ETP (CDI et non-permanents).

En un peu plus de deux ans et demi, on enregistre moins 125 ETP chez les PTA et moins 30 chez les journalistes. Les précaires, CDD, intermittents, pigistes sont les premiers à faire les frais de cette politique de réduction de la masse salariale.

Derrière la centaine d'ETP non permanents supprimés, il y a au moins 300 personnes remises sur le marché du travail. Dans le même temps, les pertes d'emplois contribuent à aggraver la charge de travail de ceux qui restent.

Les réductions d'effectifs n'affectent pas tous les sîtes du Siège FTV de la même manière.

Malakoff est particulièrement touché avec la perte d'une trentaine d'ETP sur un an. L'arrêt de l'AITV n'est hélas pas l'unique cause de cette baisse.

Au Siège Parisien France 2 / France 3, la stabilité des effectifs masque une baisse chez les PTA compensée par une augmentation du nombre des journalistes.

L'impact de la création de franceinfo sera plus précisément mesurable dans les chiffres arrêtés au 31 décembre 2016.

Les recrutements externes

sont estimés à une soixantaine d'emplois.

D'ores et déjà, malgré l'augmentation de l'activité induite par cette nouvelle offre, Delphine Ernotte anticipe les 500 suppressions de postes prévues d'ici 2020 en ne remplaçant pas nombre de postes vacants et en augmentant le volume des heures supplémentaires (+ 8,5 %)

Point 5 - Eléments financiers au 30 septembre 2016

Les charges d'exploitation au 30 septembre (545,1 M€) sont en économie de1,9% par rapport au budget (-10,8 M€). Les écarts par direction se répartissent ainsi :

- Dépassement de 4,6 M€ de l'info nationale dont 3,6 M€ dus à franceinfo qui n'était pas budgétée, et 1 M€ dû à la variation de provision pour congés payés mal estimée au départ.
- Légère économie sur les sports par rapport au budget

principalement sur les prestations techniques (-1,7 M€)

- ➤ Techno/fab en économie de 5,3 M€ en raison du retard de démarrage du CDE et du décalage d'activité.
- Les fonctions supports (gestion, RH, finances, communication présidence) sont en économie de 6,5 M€ principalement en raison de décalages d'engagements (CDE) mais aussi d'économies sur les prestations internes et les honoraires et études.

Légère économie sur les antennes, programmes, numérique, en dépit d'une augmentation des charges du personnel.

A propos de franceinfo, la direction prétend qu'il est difficile d'en apprécier l'impact économique (le coût complet) en raison des nombreux apports en nature et en industrie des différents contributeurs (Radio France, INA, FMM, FTR, Malakoff...).

Point 6 - Plans de charge Siège + Vaise + Malakoff au 30 septembre 2016

Reporté au prochain CE

<u>Point 7</u> - Information sur les emprises parisiennes (superficie, services, effectifs, coût locatif)

Éclatées sur 17 sîtes, les implantations de FTV sont une nébuleuse dont la charge financière est difficile à apprécier compte tenu de la maigreur des informations communiquées aux élus. On peut l'estimer, sous toutes réserves, à 35 millions d'euros

par an.

Les élus ont demandé à la direction de revenir devant eux le mois prochain avec des informations un peu plus étoffées, compte tenu de l'importance de la question immobilière pour les salariés, suite aux rumeurs de démé-

nagements.

Ces rumeurs sont démenties par la direction. Pas de projet non plus de cession du site de Malakoff. Par contre l'emplacement de la Péniche Thalassa est menacé, la mairie de Paris ne souhaitant pas prolonger le bail en raison d'un

Point 8 - Information sur le suivi de la réorganisation de l'UFTV

Un recul de 3 mois n'est pas suffisant pour tirer le bilan complet de la réorganisation de l'UFTV, mais les salarié-e-s sont satisfait-e-s assure la direction. Il n'y a pas eu de conséquences sur le nombre de postes déjà passés de 28 à 24 en raison du PDV. 3 postes sont en cours de comblement.

L'organisation nouvelle permet une vision plus complète et

plus intégrée des actions de formation, un mieux tant pour les stagiaires que pour les salariés selon la direction.

<u>Point 9</u> - Information sur l'organisation de la direction de la communication de l'information

Après la nomination récente d'Eve Demumieux comme directrice de la communication de l'information, les équipes de France 2 et France 3 sont regroupées. Cette direction « transverse » est rattachée hiérarchiquement à la direction de la communication mais fonctionnellement à la direction de l'information. La nouvelle équipe est composée de 6 personnes en charge des journaux et magazines de France 2, France 3 et de franceinfo.

Un nouveau pas vers la fusion des rédactions...

Point 10 - Information sur le lancement du projet CDE

La prise d'antenne de France 4 a eu lieu avec une semaine de retard.

La diffusion se passe bien mais la direction évoque des difficultés de mise en place, dues notamment au logiciel OSCAR.

France 2 doit basculer le 7 décembre, il devrait y avoir moins de problèmes selon la direction.

Compte tenu du calendrier et de la multiplication des points

de diffusions, la direction reconnaît que les équipes sont à flux tendu. A terme, il est prévu une réorganisation hiérarchique sur l'ensemble du CDE

Point 11 - Questions diverses

Monkiosque

A la question de savoir pourquoi les salariés n'ont plus accès à leur fiche de carrière dans Monkiosque, la direction répond que des erreurs se sont glissées lors de la fusion, en raison des différents logiciels de gestion. Elle déclare que les salariés (qui n'en n'ont pourtant pas été informés!) peuvent corriger leur fiche lors des entretiens individuels. Pratique... Surtout quand on sait que beaucoup de ces entretiens ne sont toujours pas effectués!

Blacklist du 20 H

Une fois de plus les méthodes du 20 H ont été mises en cause. Chaque jour la liste des journalistes de la rédaction interdits de cité au journal phare de France 2 s'allonge... Pour faire partie du casting, il faut être souple, il faut être comme il faut, « corporate »... Et si la première fusion à réaliser, c'était celle de la rédaction de France 2 avec le 20 H?

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 28 novembre 2016

CGT France télévisions Siège

Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56,22,47,04

Prochain CE: 08 & 09 décembre 2016